

ISABELLE KOCHER OU PAS ?

QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES SALARIÉ.E.S DU GROUPE ENGIE ?

Après des mois de conflit, Isabelle Kocher a perdu son poste de Directrice générale le 6 février 2020.

Le Conseil d'Administration a voté contre le renouvellement du mandat de la Directrice Générale qui arrive à échéance en mai 2020. L'administrateur CGT, en accord avec la Coordination CGT Engie, a voté pour la fin du mandat de Mme Kocher qui s'est présentée comme la seule pouvant porter transition énergétique et intégrité du Groupe, avant le vote du CA. Autrement dit, moi ou le chaos financier ! Ce discours habille une réalité bien différente, d'où l'importance de revenir sur les années Kocher afin de bien comprendre les enjeux et les perspectives pour Engie et ses salarié.e.s.

Première vague de démantèlement

Le plan de transformation 2016-2018 était centré sur l'objectif du « décarboné ». En réalité, il s'agissait surtout d'abandonner les activités soumises aux prix de marché pour se réfugier sur les activités régulées (infrastructures gazières) ou subventionnées (renouvelables). Ce plan a conduit à une politique massive de cessions de métiers essentiels et rémunérateurs (production d'électricité dans le monde, exploration-production, négoce de Gaz Naturel Liquéfié). De plus, l'absence de réinvestissement à la hauteur des cessions a abouti à une baisse continue de la taille du Groupe et à une panne de croissance. Rappelons que l'essentiel des 15 milliards d'euros de produits de cession

« Le débat autour de Mme Kocher a eu le mérite de médiatiser le risque de démantèlement »

a servi à payer des dividendes disproportionnés.

Ce recul s'est fait au détriment du personnel, soit vendu, soit soumis à une cure d'austérité et de plans sociaux. La CGT a largement argumenté contre ces projets, annonçant, outre le rétrécissement du Groupe, les pertes de compétences et de savoir. Jusqu'à la veille de son éviction, Mme Kocher balayait d'un revers de main nos démonstrations. Le jour même, le Président d'Engie communiquait sur la croissance en panne.

Avec ou sans Isabelle Kocher, les financiers sont à la manœuvre

La nouvelle stratégie de Mme Kocher, annoncée en février 2019, visait une concentration sur les solutions énergétiques clefs en main : en clair, les services climatiques et thermiques (chauffage, climatisation, eau chaude pour l'essentiel) avec comme cible de très gros clients (campus, administrations, grands sites industriels). Une grande réorganisation des entreprises de services climatiques et thermiques était lancée en France et au Benelux.

En creux, cette stratégie dit bien alors ce qui n'est plus prioritaire : la production d'électricité, en particulier le nucléaire belge (coûteux en termes de démantèlement) ; les activités commerciales électricité et gaz, officiellement non stratégiques (ça ne paye plus), avec une vente possible à Total ; les infrastructures gazières (ça va bientôt payer moins) avec la préparation d'une vente totale ou

partielle à des fonds financiers, dont la Caisse des Dépôts et Consignations.

Une telle orientation, si elle était maintenue, conduirait de fait à l'abandon des dernières activités historiques énergétiques. Le Groupe ne se concentrerait plus que sur les services thermiques et climatiques, l'eau et la propreté, les énergies renouvelables. Ce choix occasionnerait des dégâts considérables, en particulier sur le plan social. Il serait un contresens du point de vue de la transition énergétique puisque le Groupe se priverait d'activités maîtrisées, nécessaires à la satisfaction des besoins et permettant de financer la transition énergétique. Les salarié.e.s du Groupe peuvent donc être légitimement inquiets.

Il faut cependant reconnaître que le débat autour du sort

de Mme Kocher a eu le mérite de médiatiser largement ce risque de démantèlement. Du coup, le Ministre de l'Économie a été obligé de s'exprimer, au matin du 6 février, pour annoncer qu'il n'aurait pas lieu. Le Président d'Engie a porté le même message auprès des coordinateurs syndicaux. Même s'il ne s'agit là que de déclarations d'apaisement, les représentants CGT en ont cependant profité pour demander que la réflexion sur le développement du Groupe intervienne rapidement et surtout dans la transparence, afin de pouvoir

porter des alternatives et des avis construits avec les salarié.e.s de tous les métiers.

L'action de Mme Kocher a conduit à un affaiblissement progressif du Groupe

DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR CGT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ENGIE

« Depuis cinq longues années et une foule de rumeurs, nous nous interrogeons sur le groupe et son devenir. Parmi ces acteurs, les plus concernés sont les salarié.e.s qui assistent, consterné.e.s, au déchirement et au délitement d'une direction qu'ils pensaient à l'origine stable et solide.

La transition énergétique dans laquelle le groupe est inscrit, partagée par une majorité de la population française et mondiale, aurait pu être une véritable réussite, un tremplin si, derrière l'image, ne se cachaient que des cessions et non un réel accompagnement vers le changement écologique que notre Groupe est en capacité de mener.

Je défends une vision intégrée d'Engie, des activités énergétiques aux services à l'énergie, à l'eau et à la propreté. Cette vision, sur toute la chaîne, multi-énergies et multiservices, réseaux, recherche et développement, correspond aux enjeux du monde actuel et s'appuie sur la réalité des compétences des personnels de nos entités opérationnelles. C'est ainsi qu'Engie restera un leader incontesté et incontestable de l'énergie. Cette richesse, il nous faut la conserver, l'utiliser et la développer

afin que toutes nos offres montent en gamme et deviennent une signature et une référence partout dans le monde.

L'action de Mme Kocher a conduit à un affaiblissement progressif du Groupe, à une perte de métiers et de compétences, à une stratégie d'image et pire, à une gestion du personnel loin d'être à la hauteur de nos ambitions, des besoins des salarié.e.s et d'un véritable développement du groupe. En conséquence, je vote pour l'interruption de son mandat.

Cependant, je tiens à informer le Conseil et en premier lieu les représentants de l'État, que je suis parfaitement conscient qu'une des options pourrait être un démantèlement d'Engie, essentiellement pour des raisons de stratégie court termiste, encore et toujours financières. Cette remise en cause ne correspond pas à la vision que l'on doit retenir pour l'avenir du groupe.

Si cette option de démantèlement devenait un projet, pensez bien qu'immédiatement, une mobilisation se mettrait en place dans et au-delà du Groupe et utiliserait tous les moyens à sa disposition pour l'empêcher ».

Une nouvelle ère va s'ouvrir et la CGT Engie sera d'autant plus attentive que la stratégie à venir demeure un mystère et que les salarié.e.s s'inquiètent des impacts et des nouveaux changements.